signalée à la Chambre. Le comble, c'est que le Bonaventure est allé à Montréal. Ce navire a remonté le fleuve et doit rester à Montréal un an, nous dit-on. Monsieur l'Orateur, nous avons posé des questions à ce sujet. J'en ai fait inscrire au Feuilleton. J'ai demandé au ministre de vive voix ce qui en était. Bien sûr, le ministre de l'Industrie, conformément à la déclaration de juillet 1965, je crois, a fait remarquer que tous les travaux de radoub étaient accordés par voie de soumissions.

Je me souviens d'une question que j'avais posée au ministre au sujet d'un navire portant un nom du Cap-Breton, le New-Waterford qui, au cours de l'hiver de 1964-1965, était censé subir des travaux considérables de radoub. Ces travaux auraient été particulièrement avantageux pour un petit chantier comme il y en a dans ma circonscription. Nous avons appris, après avoir aménagé une nouvelle cale sèche et effectué les travaux de construction nécessaire pour un navire de ces dimensions, que nous ne ferions pas ces travaux. Nous avions effectué des dépenses considérables; mais le ministre de l'Industrie a apparemment déclaré que des soumissions seraient demandées. Pour revenir au sujet dont je parlais, je ne suis pas certain que les dirigeants intéressés des chantiers d'Halifax ont eu la chance de soumissionner pour le Bonaventure. Après avoir parlé à l'ancien directeur général de ce chantier qui aurait pu exécuter ce travail, je crois savoir qu'il n'a pas eu la chance de soumissionner.

Nous pourrions signaler d'autres problèmes au ministre pour lui faire comprendre rapidement notre point de vue. Je constate que le ministre des Transports n'a pas attendu que je finisse. Il est parti, ainsi que l'argent du ministre de la Santé nationale et du Bienêtre social.

Demain, j'ai l'intention d'inscrire une résolution d'initiative parlementaire au Feuilleton demandant que le gouvernement revienne au programme primitif subventions à la construction navale adopté par l'ancien gouvernement conservateur, mais qui a été réduit par le gouvernement actuel. Mon projet de résolution demandera qu'on revienne au programme primitif.

Dans sa première déclaration, le ministre des Transports semblait croire que la réduction de 25 p. 100 et le reste, qui devait se continuer au cours des années subséquentes est suffisamment importante pour subvenir aux besoins de nos chantiers maritimes. Or, monsieur l'Orateur, le projet original avait été

Cette situation nous inquiète. Nous l'avons présenté par le gouvernement du chef actuel de l'opposition, afin de permettre à nos chantiers maritimes de soutenir la concurrence avec les chantiers maritimes étrangers. Après quelques années, nous avons pu le faire, surtout pour la construction des chalutiers de pêche. Le ministre des Transports a maintenant dit que les subventions accordées aux chalutiers se continueront certainement, mais sur le plan commercial on ne sait pas trop ce qui se produira. C'est là le genre de chose ...

> M. Howard: Le député me permettrait-il une question?

M. MacEwan: Certainement.

M. Howard: En se rendant compte qu'il ne reste que deux ou trois minutes avant dix heures, le député renoncerait peut-être à ses remarques. Je ne lui propose pas de le faire, vu l'importance de sa question ou pour autre raison, mais il pourrait peut-être attendre un instant ou deux, car il est près de dix heures, et il me semble qu'un ministre de l'autre côté attend que le député s'asseoie pour se lever et faire une déclaration de principe.

Une voix: Personne ne s'est encore levé.

M. Howard: Je sais que personne ne s'est encore levé. Je les ai surveillés attentivement. Je me demande si le député de Pictou voudrait leur donner au moins une dernière chance de dire quelque chose.

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Vous voulez dire, faire une déclaration?

M. MacInnis: L'interruption de l'honorable représentant qui ne s'est pas levé et selon laquelle le député de Pictou ne voulait pas donner au ministre l'occasion de parler n'est pas justifiée. Je voudrais signaler aux députés, y compris le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, que le député de Pictou, au cours de ses observations, a offert à ce ministre l'occasion de se prononcer sur cette question, et le ministre ne l'a pas fait.

Une voix: Il a refusé de se lever.

L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je voudrais répondre brièvement aux commentaires qu'on vient de faire. Il est vrai que j'ai invité le député de Pictou, car je pensais qu'il fallait lui donner l'occasion de participer à ce qu'on appelle à la Chambre des communes ...